

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations déconseillées

Pas d'utilisation(s) identifiée(s).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: **Lazer**
Rue: **361, Boulevard Mireille Lauze**
Lieu: **13011 MARSEILLE**
Téléphone: **(+33)04 91 80 15 60**
e-mail: **info@lazer.fr**
Internet: **www.lazer.fr**

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de la directive 1999/45/CE.

2.2. Éléments d'étiquetage

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En raison de la valeur du pH (voir chapitre 9), une irritation de la peau ou des yeux n'est pas exclue.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Changer les vêtements imprégnés.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

Information supplémentaire

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Changer les vêtements imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). Caoutchouc butyle. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection des yeux

Lunettes de protection hermétiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:

liquide

Couleur:

blanchâtre

Odeur:

caractéristique

pH-valeur:

10

Modification d'état

Point/intervalle de fusion:

0 °C

Point d'ébullition:

100 °C

Densité (à 20 °C):

1 g/cm³

Hydrosolubilité:

miscible.

Viscosité dynamique:

200 mPa·s-ISO 2555

Testé selon la méthode

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de risques spéciaux à signaler.

10.2. Stabilité chimique

Pas de risques spéciaux à signaler.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de risques spéciaux à signaler.

10.4. Conditions à éviter

Pas de risques spéciaux à signaler.

10.5. Matières incompatibles

Pas de risques spéciaux à signaler.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de risques spéciaux à signaler.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Aucune information disponible.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de risques spéciaux à signaler.

Irritation et corrosivité

En raison de la valeur du pH (voir chapitre 9), une irritation de la peau ou des yeux n'est pas exclue.

Effets sensibilisants

non sensibilisant.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas de risques spéciaux à signaler.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'est pas facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

En raison des données disponibles relatives à l'élimination/la décomposition et le potentiel de

bioaccumulation, des effets nocifs à long terme pour l'environnement sont peu probables.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette matière ne remplit pas les critères de classification PBT ou VPVB.

Information supplémentaire

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Eau (avec détergent). Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

SECTION 14: Informations relatives au transport

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

SECTION 16: Autres informations

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)